

# **Procès-verbal**

## **de l'assemblée annuelle des membres de**

### **Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale**

---

Assemblée annuelle des membres de Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale tenue virtuellement à dix-neuf heures (19 h) le 18 juin 2020, sous la présidence de madame Heïdi Paquette et à laquelle étaient présents les membres du conseil d'administration, soient :

Heïdi Paquette	Présidente
Fernand Timmons	1 <sup>er</sup> Vice-Président
Serge Robert	2 <sup>e</sup> Vice-Président
Daniel Poirier	Administrateur
Annie Lévesque	Administratrice
Gilles Roberge	Administrateur
Raymond Breton	Administrateur
Fernand Trahan	Administrateur
Jacques Lachapelle	Administrateur
Roger Bernier	Administrateur
Martine Brouard	Administratrice
Kristalna Vincent-Douville	Administratrice

**Étaient aussi présents :**

Guylaine Romanesky	Directrice générale et secrétaire
Joëlle Jutras	Adjointe de direction et communication marketing

#### **1) Ouverture de l'assemblée, vérification des présences et quorum**

Madame Heïdi Paquette ouvre l'assemblée annuelle à dix-neuf heures (19 h) et présente par la suite chacun des membres du conseil d'administration.

Madame Paquette confirme qu'en vertu du règlement de régie interne de la société, elle a le mandat de présider la présente assemblée et que madame Guylaine Romanesky a celui d'agir en tant que secrétaire.

Avant de passer au déroulement de l'assemblée, madame Paquette passe la parole à madame Guylaine Romanesky, directrice générale de Promutuel Assurance Centre-Sud, afin d'expliquer les règles de fonctionnement de notre première assemblée virtuelle, ainsi que la procédure de vote ou des commentaires et, en tant que secrétaire, celle-ci fera ensuite un rapport des présences à la présidente.

Madame Guylaine Romanesky confirme qu'un total de soixante-huit (68) membres-assurés en ligne participe à la présente assemblée annuelle virtuelle. De ce nombre, moins de la moitié sont des employés, mandataires ou administrateurs de la société.

Compte tenu du rapport fourni par le secrétaire, madame Paquette confirme que le quorum est atteint.

## **2) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour soumis aux membres.

Sur proposition de madame France Valence, appuyée de madame Karine Laflamme, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **3) Rapport du secrétaire portant sur l'avis de convocation**

À la demande de la présidente de l'Assemblée, madame Guylaine Romanesky fait rapport sur l'avis de convocation parue sur notre site internet, et ce, selon les dispositions de la *Loi sur les assurances*.

Compte tenu du rapport fourni par la secrétaire, la présidente sollicite une proposition de l'assemblée concernant la renonciation à la lecture de l'avis de convocation.

Sur proposition de madame Marjorie Larouche, appuyé de monsieur Guy Huberdeau, il est unanimement résolu de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

## **4) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 mars 2019**

Madame Paquette poursuit avec l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire. Compte tenu qu'une copie du procès-verbal a été déposée sur notre site internet et que les membres ont été invités à en prendre connaissance avant le début de l'assemblée, madame Paquette sollicite une proposition.

Madame Karine Laflamme propose d'exempter la lecture complète du procès-verbal, et appuyée de madame Diane Lapointe, il est résolu de renoncer à la lecture complète du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

Madame Paquette sollicite une proposition pour adopter le procès-verbal tel que présenté.

Sur proposition de madame Chantal Jutras, appuyée de madame Isabelle Vachon, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 mars 2019, tel que présenté.

## **5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 mars 2019**

Madame Paquette poursuit avec l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle. Compte tenu qu'une copie du procès-verbal a été déposée sur notre site internet et que les membres ont été invités à en prendre connaissance avant le début de l'assemblée, madame Paquette sollicite une proposition.

Monsieur Raymond Breton propose d'exempter la lecture complète du procès-verbal, et appuyée de madame Joan Romanesky, il est résolu de renoncer à la lecture complète du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Madame Paquette sollicite une proposition pour adopter le procès-verbal tel que présenté.

Sur proposition de madame Annie Lévesque, appuyé de monsieur Richard Mailhot, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 mars 2019, tel que présenté.

## 6) Message de la Présidente et de la directrice générale

Madame Heïdi Paquette mentionne que la Société mutuelle, bien ancrée dans la région, est forte des liens de confiance qu'elle a tissés avec les gens et les communautés de chez nous. Cette proximité est la clé pour mieux comprendre vos besoins et vous offrir un service personnalisé. Être là de différentes manières, avec et pour nos membres-assurés, s'inscrit dans nos valeurs et notre histoire.

Elle mentionne également que nous avons à cœur de continuer à jouer fièrement notre rôle d'assureur mutualiste et d'entreprise citoyenne dans la région. De concert avec l'ensemble du groupe Promutuel, des gestes importants ont été posés en 2019 pour faire face aux bouleversements que traverse notre industrie afin de renforcer la résilience de votre société mutuelle est d'assurer son développement.

Nos administrateurs et nos dirigeants doivent faire preuve d'intégrité, d'équité et d'éthique. Tout en maintenant le niveau de probité nécessaire, ils doivent posséder et développer les compétences requises pour remplir les rôles, les responsabilités et les devoirs qui leur sont dévolus.

Sous la responsabilité du comité d'éthique formé au sein du conseil d'administration, le groupe Promutuel doit appliquer un code d'éthique et de déontologie. Ce dernier couvre notamment les conflits d'intérêts potentiels ainsi que l'apparence de conflit d'intérêts. Ce comité procède annuellement à l'évaluation de la probité et de la compétence collective du conseil d'administration.

En vue de se doter des meilleures pratiques en matière de gouvernance, le groupe Promutuel a mis en place un cadre de gouvernance, lequel inclut un programme, des politiques et un mécanisme d'auto-évaluation de la gouvernance.

Mme Paquette invite madame Romanesky à poursuivre avec les faits saillants de l'année 2019.

Après plusieurs années de stabilité des prix, le marché de l'assurance de dommages a connu, dans les dernières années, une augmentation marquée des réclamations et des coûts moyens liés à celles-ci. Ce cycle haussier, qui a pris de l'ampleur dans la dernière décennie, s'explique par des phénomènes auxquels l'industrie doit apprendre de plus en plus à s'adapter.

Les soubresauts de dame nature ont ainsi touché bon nombre de nos membres-assurés dans la dernière année. Parmi les événements climatiques marquants qui ont engendré des pertes importantes pour la société mutuelle, mentionnons les pluies printanières abondantes, les précipitations de neige importantes, jumelées au redoutable cocktail météo du printemps, ainsi que la tempête de vent du 31 octobre au 1er novembre.

En plus des carambolages causés par des événements météo, le phénomène préoccupant de la distraction au volant augmente la fréquence des sinistres automobiles. De plus, d'autres facteurs, comme les nouvelles technologies, provoquent une explosion des coûts de réparation des véhicules lors de réclamations.

Dans ce contexte général qui pose un défi de taille pour les assureurs, nous avons le devoir de prendre les mesures nécessaires afin de renouer avec la rentabilité pour assurer la pérennité de l'organisation. Lors de sinistres, notre raison d'être et nos valeurs mutualistes prennent tout leur sens, surtout que nous devons, plus que jamais, affronter des événements climatiques extrêmes.

Parmi les gestes posés en 2019, nous avons modifié nos normes de souscription, c'est-à-dire les normes directrices fixées pour accepter ou non d'assurer un risque. Ces améliorations nous permettent non seulement de garantir l'équité envers l'ensemble de nos membres-assurés, mais également de poser un geste concret pour sélectionner adéquatement les risques que nous assurons.

Votre société mutuelle est très fière des efforts déployés et de l'excellent travail de ses employés visant à minimiser l'impact de la fréquence et de la sévérité des sinistres.

À cet égard, la hausse des primes d'assurance est une mesure inévitable pour garder un équilibre entre les indemnités versées et les primes perçues, et ce, en gardant en tête les risques futurs. Pour continuer de bien jouer notre rôle premier, soit d'assurer le patrimoine de nos membres-assurés, nous devons, à l'instar des autres assureurs du Québec, ajuster les primes dans tous les secteurs, particulièrement en assurance automobile et habitation.

Nous sommes également en action pour en atténuer les impacts au moyen de diverses initiatives de prévention et de sensibilisation.

En 2019, dans une industrie où la concurrence demeure très forte, nous avons réussi à augmenter notre volume-primes. Il s'élève à 58 827 000 \$, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à 2018.

En 2019, votre société mutuelle a ainsi versé un total de 39 238 000 \$ en indemnités à ses membres-assurés victimes d'un sinistre, ce qui porte son taux de sinistres à 69 %, comparativement à 71 % en 2018.

En combinant nos résultats de vente avec nos résultats se rapportant aux indemnités versées aux membres-assurés sinistrés, nous dégageons un résultat d'assurance de 500 000 \$ au terme de 2019, ce qui nous permet de conjuguer croissance et rentabilité. Pour ce qui est de l'avoir des membres, il se chiffre à 49 348 000 \$.

Dans les conditions difficiles que connaît le marché, c'est une immense fierté pour nous d'annoncer ces résultats. Nous sommes grandement motivés à maintenir cette rentabilité et à poursuivre nos efforts en ce sens.

Toujours solidaire envers sa collectivité, votre société mutuelle est fière d'être très impliquée socialement. Ainsi, année après année, elle parraine, commandite et soutient des causes ou organismes qui contribuent au bien-être économique et social des territoires qu'elle dessert.

Nous tenons à remercier tous nos employés dévoués qui, par leur engagement indéfectible, soutiennent notre mission dans la région au quotidien. Notre équipe fait vivre les valeurs coopératives et donne le meilleur d'elle-même.

Nous voulons aussi remercier notre réseau de courtiers qui, toujours et plus que jamais, est présent pour offrir les produits de Promutuel assurance.

Enfin, merci à vous, chers membres-assurés, de votre confiance. C'est grâce à vous si un assureur mutualiste né Québec existe encore après plus d'un siècle et peut créer de véritables retombées ici, dans les communautés de chez nous.

Aucune question n'est soulevée.

## **7) Rapport de la direction**

Madame Heïdi Paquette fait part aux membres-assurés que le rapport de la direction est disponible sur notre site internet, dans le rapport financier 2019, pour les personnes qui seraient intéressées à le lire. Ainsi, nous ne procéderons pas à la lecture de celui-ci.

Aucune question n'est soulevée.

## **8) Présentation du rapport annuel et des états financiers pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019**

La présidente informe les membres que les états financiers de la société ont été présentés et adoptés par le conseil d'administration le 24 février 2020, à la suite de la recommandation du comité d'audit. La présidente invite madame Stéphanie Chabot, directrice Finance, administration, à présenter les états financiers. Madame Chabot fait rapport des faits saillants financiers de Promutuel Centre-Sud et présente les états financiers au 31 décembre 2019. En conclusion à la présentation faite par madame Chabot, la présidente invite les membres à poser des questions ou transmettre leurs commentaires.

Aucune question n'est soulevée.

## **9) Période de questions**

Aucune question n'est soulevée.

## **10) Élection des administrateurs**

Madame Heïdi Paquette invite la secrétaire à faire rapport sur les candidatures.

La secrétaire indique à l'assemblée que les sièges numéros 5, 6, 11 et 12, occupés respectivement par madame Heïdi Paquette au siège 5, monsieur Daniel Poirier au siège 6, monsieur Roger Bernier au siège 11 et madame Martine Brouard au siège 12, sont sortants de charge cette année, et ce, tel que le prévoit le Règlement de régie interne de la société.

Elle poursuit en indiquant aux membres que comme le prévoit le Règlement de régie interne et tel qu'il était indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée, elle devait recevoir les bulletins de mise en candidature au siège de la société avant 16 h le lundi 8 juin 2020.

Elle présente les candidatures valides reçues pour chacun des sièges en élection :

Siège 5 : Madame Heïdi Paquette  
Siège 6 : Monsieur Daniel Poirier  
Siège 11 : Monsieur Roger Bernier  
Siège 12 : Madame Martine Brouard

Par la suite, puisqu'une seule candidature valide a été reçue pour les sièges en élection 5, 6, 11 et 12, elle déclare élus par acclamation au poste d'administrateur de la société madame Heïdi Paquette au siège (# 5), monsieur Daniel Poirier au siège (# 6), monsieur Roger Bernier au siège (# 11) et madame Martine Brouard au siège (# 12) pour un mandat de trois ans.

La secrétaire félicite mesdames Heïdi Paquette et Martine Brouard ainsi que messieurs Daniel Poirier et Roger Bernier.

## 11) Mentions spéciales

Madame Guylaine Romanesky rend hommage à monsieur André Poulin qui célèbre 38 années de service, dont 35 années au sein de Promutuel Assurance Monts et Rives et plus de 3 années au sein de Promutuel Assurance Centre-Sud et qui s'est retiré en novembre dernier pour une retraite bien méritée.

Elle rend également hommage à Monsieur Guy Huberdeau après plus de 40 années de service au sein de Promutuel Assurance et ajoute qu'il est le premier employé de Promutuel Centre-Sud à célébrer autant d'années. Elle le remercie pour toutes ces années, pour son engagement envers Promutuel Assurance et le félicite pour ce 40<sup>e</sup> anniversaire d'années de service bien mérité.

## 12) Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare que la présente assemblée est levée à 19 h 53.

Figurent en annexe :

1. Avis de convocation à l'assemblée annuelle.
2. Ordre du jour de l'assemblée annuelle.

---

Secrétaire

---

Présidente

## ANNEXE 1

### AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Centre-Sud, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à une assemblée annuelle. Cette assemblée se tiendra le:

Jeudi 18 juin 2020 à 19 h

En mode virtuel uniquement en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour y participer, les membres-assurés doivent s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 877 799-8844 au poste 3250 et/ou [lucie.gaillard@promutuel.ca](mailto:lucie.gaillard@promutuel.ca) au plus tard le 9 juin 2020.

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

#### SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n°5 : M<sup>me</sup> Heidi Paquette (East Angus)

Siège n°6 : M. Daniel Poirier (Nantes)

Siège n°11 : M. Roger Bernier (Saint-Sébastien)

Siège n°12 : M<sup>me</sup> Martine Brouard (Stornoway)

Tout membre-assuré désirant poser sa candidature doit transmettre à [lucie.gaillard@promutuel.ca](mailto:lucie.gaillard@promutuel.ca) le dixième (10<sup>e</sup>) jour avant l'assemblée, soit le 8 juin 2020 à 16 h, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae; documents qu'il peut se procurer auprès du secrétaire à la même adresse [lucie.gaillard@promutuel.ca](mailto:lucie.gaillard@promutuel.ca). Les candidatures reçues avant la date indiquée dans l'avis de convocation initialement publié sont valides et n'ont pas à être transmises à nouveau.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le 17 juin à 12 h, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible en vous adressant par courriel au secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter plus d'un membre.

Il y aura tirage de prix de présence en mode virtuel.

**Guylaine Romanesky**

Secrétaire du conseil d'administration

Diffusé le 1<sup>er</sup> juin 2020

**ANNEXE 2**  
**ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE ANNUELLE**  
**PROMUTUEL ASSURANCE CENTRE-SUD,**  
**SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE**  
**18 JUIN 2020 À 19 H**

1. Ouverture de l'assemblée annuelle, vérification des présences et du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du secrétaire portant sur l'avis de convocation
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 mars 2019
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 21 mars 2019
6. Message de la Présidente du conseil d'administration et de la directrice générale
7. Rapport de la direction
8. Présentation du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019
9. Période de questions
10. Élection des administrateurs
11. Mentions spéciales
12. Levée de l'assemblée